

LES RÉFLEXIONS DE LÉA : LA CONVOCATION DE L'IRCGN

Cette rubrique se propose de relater les réflexions d'une jeune internaute étudiante en droit – **Léa** – témoin des pratiques commerciales constatées sur les réseaux sociaux. Elle viendra exprimer régulièrement ses états d'âme ou ses conseils.

Léa est destinataire d'un mél daté du 16 décembre 2025 qui pourrait inquiéter tout un chacun. Il émane de l'**IRCGN (Institut de Recherches Criminelles de la Gendarmerie Nationale)** :

Référence : IRCGN – Acte d'appel – Convocation

Monsieur, Madame,

Nous vous contactons en ce jour concernant la convocation que nous vous avons envoyée par lettre recommandée auquel vous n'avez toujours pas répondu.

Avant toute intervention et ouverture d'un dossier de poursuite à votre encontre. Nous tenons à vous faire ce dernier message pour un avertissement.

Vous avez donc 48 h pour répondre au courrier, pour des informations supplémentaires.

Adresse électronique : Cabinephilippetireloque@outlook.fr

Cordialement,

Monsieur Philippe Tireloque, Chef d'enquête commandant de la brigade de l'IRCGN

La pièce jointe à ce courrier est un document émanant d'**EUROPOL** qui évoque l'ouverture d'une procédure relative à la protection des mineurs (pédopornographie).

Il est réclamé sous 48 heures des explications écrites « pour permettre aux services compétents d'évaluer les suites à donner » ainsi que la communication d'une pièce d'identité et la confirmation du numéro de téléphone.

Léa reste confiante : elle reconnaît bien les messages frauduleux usurpant des intitulés officiels (arnaque à l'intimidation). Le premier élément permettant d'identifier la tentative frauduleuse est l'utilisation d'une adresse mél privée.

Quel est l'objectif de ce courrier ? Faire réagir le destinataire de la convocation et lui proposer immédiatement une transaction amiable. Une somme est à régler dans les meilleurs délais afin de mettre fin à la procédure.

Le procédé est connu depuis de nombreuses années mais il est régulièrement recyclé et adapté. Léa recommande de ne jamais répondre à ces pseudos courriers officiels.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnacques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)